

Déclaration de Jean Monnet (Londres, 21 décembre 1954)

Légende: Le 21 décembre 1954, Jean Monnet, président de la Haute Autorité de la CECA, se félicite de la signature de l'Accord de coopération entre la Grande-Bretagne et la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Source: Accord concernant les relations entre la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et documents annexes : (Londres, le 21 décembre 1954.). 8 éd. Luxembourg: Service des Publications de la Communauté Européenne, 1954. 20 p.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_jean_monnet_londres_21_decembre_1954-fr-6b3a904a-cee3-4366-87d6-c534aebc6d2c.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Déclaration de Jean Monnet (Londres, 21 décembre 1954)

Mes collègues de la Haute Autorité et moi-même nous sommes très heureux de nous trouver ici aujourd'hui avec les Ambassadeurs à Londres représentant les pays membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, afin de signer l'Accord d'association concernant les relations entre la Communauté et le Royaume-Uni.

Dans la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, six pays: l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, ont, pour ces deux produits de base, mis en commun leurs ressources et leurs débouchés. La Communauté dispose aujourd'hui dans le marché commun européen, d'une production annuelle de 240 millions de tonnes de charbon et de 43 millions de tonnes d'acier.

Cette Communauté a pu être réalisée parce que six pays ont délégué une partie de leur souveraineté à des institutions communes, de caractère fédéral, qui ont le pouvoir d'agir dans l'intérêt commun de tous les pays membres. C'est pourquoi nous pouvons maintenant développer une association croissante entre la première Communauté européenne, dans l'histoire, et la Grande-Bretagne.

La signature de l'Accord prouve, à la fois la volonté du Gouvernement britannique de s'associer avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, et la réussite de la Communauté. Sans le succès de cette première réalisation, d'une intégration entre des pays jusque là séparés, il n'y aurait pas eu de fondement, ni d'un côté, ni de l'autre, pour une association.

Dans l'association de caractère nouveau conclu entre nous, et la Grande-Bretagne et la Communauté conservent entièrement leur indépendance et leur liberté de décision; en même temps, nous créons un cadre pour le développement de relations et d'une coopération plus étroites entre la Grande-Bretagne et la Communauté.

L'association entre la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et le Royaume-Uni repose sur le principe d'une complète réciprocité. L'Accord institue une liaison constante au niveau le plus élevé qui nous permettra de nous consulter avant d'arrêter des décisions qui concernent les problèmes d'intérêt commun. Ceci se fera dans le cadre d'un Conseil d'Association entre la Haute Autorité et le Gouvernement du Royaume-Uni. Lorsqu'il s'agira de questions dans lesquelles interviennent les gouvernements des six pays, il y aura des réunions spéciales du Conseil de Ministres de la Communauté avec le Gouvernement du Royaume-Uni.

Notre Communauté, en créant un vaste marché, contribue au relèvement du niveau de vie et au maintien de la paix et de la stabilité. Au fur et à mesure que l'Association entre la Grande-Bretagne et la Communauté européenne se développera, la capacité de chacun de nous de réaliser conjointement notre idéal commun: la consolidation de la paix et l'amélioration du sort des hommes, sera grandement renforcée.